SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1160002: industrie transformatrice de matieres plastiques de la flandre occidentale

En vigueur au 01/11/2019 (Dernière actualisation de la page 03/02/2020)

Augmentation CCT de +0,17 Euros en 11/2019.

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Commission paritaire officielle (CP 116).

1. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS: Achèvement et emballage

Régime (sur base hebdomadaire)				
38h	38h30	39h	39h30	40h
14.3100	14.1245	13.9435	13.7670	13.5945

2. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS: Production

Le salaire après 3 mois d'ancienneté est le salaire de référence pour la prime d'équipe.

Ancienneté (en mois)	Régime (sur base hebdomadaire)				
	38h	38h30	39h	39h30	40h
0	15.1535	14.9565	14.7650	14.5780	14.3955
3	15.6390	15.4360	15.2380	15.0455	14.8570
Spécialisés	15.9570	15.7500	15.5480	15.3510	15.1590

3. SALAIRES HORAIRES MINIMUMS: Chefs d'équipes

Régime (sur base hebdomadaire)				
38h	38h30	39h	39h30	40h
16.3490	16.1370	15.9300	15.7285	15.5315